



FICHE TECHNIQUE N° 3300-403

HYDRASET-FREE^{md}

Accélérateur de prise pour béton sans chlorure

DESCRIPTION

L'accélérateur de prise pour béton sans chlorure HYDRASET-FREE est un adjuvant liquide prêt à l'emploi. Il accélère la prise initiale par un facteur allant de un à trois par rapport au béton ou au mortier normal.

HYDRASET-FREE améliore la maniabilité et la résistance tout en accélérant le temps d'hydratation du ciment. Il facilite la mise en place du mélange et diminue la durée des travaux de construction en réduisant le temps de prise initiale et de mûrissement. Temps et travail sont épargnés puisque les coffrages et autres protections peuvent être retirés plus rapidement et la finition débutée. L'utilisation d'HYDRASET-FREE ne devrait pas être limitée aux mois durant lesquels la température se situe entre -7 et 7°C. Une amélioration de la maniabilité et un développement plus rapide de la résistance sont aussi obtenus entre 10 et 18°C puisque chaque fois que la température descend en dessous de 21°C, la vitesse d'hydratation du ciment diminue. Lorsque le temps est chaud ou froid, appliquer selon les recommandations ACI 305 & 306.

UTILISATIONS

HYDRASET-FREE est recommandé pour être utilisé lorsque le temps est frais ou froid afin de réduire le temps de prise et le risque de gel des mélanges de béton et de mortier. Cependant, HYDRASET-FREE peut être utilisé également chaque fois que l'on désire accélérer la prise pour réduire les temps morts. HYDRASET-FREE procure aussi une protection limitée à l'acier d'armature des structures de béton.

CARACTÉRISTIQUES

- Accélère la prise initiale de un à trois fois par rapport au mortier et au béton ordinaires.
- Facilite le développement de la résistance.
- Accélère l'hydratation du ciment.
- Formule sans chlorure.
- Améliore la maniabilité du béton ou du mortier.
- Accélère la construction en réduisant le temps de prise et de mûrissement.
- Permet de retirer les coffrages à béton et autres protections plus rapidement.
- Permet d'effectuer la finition plus rapidement.
- Conforme aux normes sur les COV.

EMBALLAGE

Seaux de 18,9 litres
Barils de 205 litres

DURÉE DE CONSERVATION

Les meilleures performances et la meilleure utilisation sont obtenues dans l'année suivant la date de fabrication lorsqu'entreposé à l'intérieur dans son contenant d'origine non ouvert entre 4 et 32°C.

NORMES

ASTM C 494, Type C
AASHTO M194, Type C
Corps des ingénieurs CRD C 87, Type C

APPLICATION

HYDRASET-FREE est ajouté directement à l'eau de gâchage. Réduire la quantité d'eau proportionnellement pour compenser l'addition du liquide. Pour le mortier de maçonnerie, utiliser 1,89 L (2 pintes US) d'HYDRASET-FREE par sac de ciment de 42,7 kg (94 lb). Pour les ciments de mortier contenant 50% de ciment Portland et 50% de chaux, utiliser la moitié de la quantité d'HYDRASET-FREE, soit 950 ml (1 pinte US).

Pour le béton, les quantités suivantes sont recommandées :

Plage de température	Quantité d'HYDRASET-FREE suggérée par sac de ciment de 42,7 kg (94 lb). (métrique/impérial)
Au-dessus de 21°C	0,47 L (1 chopine)
21°C à 0°C	0,95 L (1, pinte)
0°C à -4°C	0,95 à 1,42 L (1 à 1,25 pinte)
-4°C à -7°C	1,89 L (2 pinte US)

Page suivante...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
38 Rayborn Crescent, St. Albert, AB T8N 4B1
(800) 342-5976
Montreal Sales: (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB
www.wrmeadows.com

PRÉCAUTIONS

HYDRASET-FREE agit uniquement sur la fraction de ciment Portland du mélange et n'est pas un antigel pour la partie eau. Protéger du gel le matériau à base de ciment selon ACI 306. HYDRASET-FREE n'a aucun effet sur les mortiers de chaux purs et ne devrait pas être utilisé avec les stuccos d'oxychlorures. Utiliser HYDRASET-FREE directement du contenant du fabricant scellé; ne pas diluer. Éviter le contact direct. L'ingestion peut causer une irritation modérée à grave du système digestif. Lire et suivre le mode d'emploi complet et les précautions figurant sur le contenant avant l'application. Se référer à la fiche signalétique pour des informations santé et sécurité complètes.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

04 05 13 : Mortier de maçonnerie

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit IEQ 4.2 : Matériaux à faible émission :
Peintures et revêtements
- Crédit IEQ 4.3 : Matériaux à faible émission :
Systèmes de plancher
- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux

Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche signalétique, visiter : www.wrmeadows.com.

2016-11-23

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.